Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212201297-20260320-D2026010-DE

2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars , à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LOC-ENVEL, dûment convoqué, par Madame Virginie DOYEN, Maire sortant, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame DOYEN Virginie , Maire

Date de convocation : 16 mars 2026

Présents : Mme Virginie DOYEN, Maire

M. Pascal MONCOUQUT, Mme Sophie Lachaize

Mme Elizabeth MOAL, Mr Aurélien CHARRIERE

Mme Le Bournault Marie Christine, Mr Le Disez Mikaël

Secrétaire de séance : Mme Lachaize Sophie

Délibération n°2026-010

Objet : Election des adjoints au maire

CONSIDERANT les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

CONSIDERANT que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

CONSIDERANT que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212201297-20260320-D2026010-DE

7 suffrages exprimés pour la liste de Virginie Doyen ;

Le conseil municipal, par :

7 voix POUR,

0 ABSTENTION(S),

0 voix CONTRE,

ELIT la liste de Virginie Doyen ;

INSTALLE :

Monsieur Pascal MONCOUQUT en qualité de 1er adjoint ;

Madame Sophie LACHAIZE en qualité de 2e adjointe ;

AUTORISE Madame Virginie Doyen à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits
POUR COPIE CONFORME

Le Maire,
Virginie DOYEN

MAIRIE de LOC-ENVEL
Côtes d'Armor 22510